



HUBLLOT

Depuis le 8 décembre dernier, le sapin de Noël illuminé à l'occasion de la campagne de financement de la Maison Maguire égaye le parc de la Grande-Envolée.



Volume 45, numéro 12, décembre 2024

LA VILLE VOUS INFORME

Parc public aménagé dans le secteur de l'OTJ

En 2024, le projet de parc dans le secteur de l'OTJ s'est précisé avec la collaboration des responsables de l'OTJ, du Club de l'âge d'or de Saint-Omer, de la Fabrique de la paroisse Sainte-Famille et de l'école des Audomarois. De plus, une aide financière du gouvernement du Québec, avec le programme PRIMADA, permettra d'aménager un parc public propice aux rassemblements et à la socialisation. La Ville est donc en voie d'acquiescer la portion nord du stationnement derrière l'église de Saint-Omer ainsi que le terrain de balle adjacent. Par ailleurs, les consultations publiques ont permis d'identifier les principaux besoins :

- lieu convivial de rassemblement incluant un mobilier urbain diversifié;
- terrains de pétanque pour jouer à plusieurs;
- espace dédié au feu de camp;
- plantes et arbustes comestibles, comme des framboises ou des bleuets;
- aspects sécuritaires, tels que circulation véhiculaire, éclairage et accès à l'eau potable;

- accès universel à l'ensemble du parc.

L'équipe municipale réalise maintenant la production des maquettes et devis qui permettront de lancer le chantier au printemps 2025.

Vincent Landry, directeur du développement et du tourisme

4^e démarche de budget participatif

La Ville lance un quatrième budget participatif avec un montant de 125 000 \$, destiné à un projet à réaliser dans le secteur de l'OTJ.

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire de dépôt de projet dès maintenant et un atelier de développement de projets se tiendra le 29 janvier. Toute l'information, incluant le formulaire, est publiée sur <https://budgetparticipatifcarletonsurmer.com/> et disponible à l'hôtel de ville.

Cette démarche permet aux décideurs de mieux connaître les souhaits de la communauté. Selon le maire, Mathieu Lapointe, les trois exercices de budgets participatifs précédents se sont conclus avec la réalisation de projets appréciés de la communauté. Si bien que le conseil municipal a décidé de renouveler l'expérience encore cette année. Cette année, les projets soumis seront réalisés

BULLETIN MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 17 janvier à 16 h



Prochaines séances du conseil municipal à l'hôtel de ville et sur le Web :

Séance extraordinaire : 16 déc. à 20 h

Séance ordinaire : 20 janvier à 19 h.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, cliquez sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.




Calendriers des collectes



Vu la grève postale, les calendriers des collectes du secteur Saint-Omer et du secteur Carleton seront disponibles, vers le 16 décembre :

- sur le Web : <https://carletonsurmer.com/ordures-et-recyclage/>;
- à l'hôtel de ville.

À surveiller :

 Vendredi 3 janvier 2025 :
Cueillette des sapins de Noël

dans le secteur de l'OTJ. En plus du nouveau parc qui sera aménagé entre l'école des Audomarois et l'OTJ, le projet gagnant viendra bonifier ce lieu multigénérationnel en développement.

Les citoyens de Carleton-sur-Mer sont donc invités à lancer de nouvelles idées de projets. Pour Antoine Audet, directeur général, ce processus démocratique est une belle occasion de mieux comprendre les rouages municipaux. « Avec le budget participatif, dit-il, le citoyen a une place privilégiée dans l'équipe municipale. »

Le Budget participatif est un des chantiers de la planification stratégique en cours de réalisation depuis 2019.

Laurie Gallagher, coordonnatrice loisir, sport et plein air

LA VILLE VOUS INFORME

La Ville lance sa politique culturelle révisée

Adoptée en séance publique le 11 novembre dernier, la politique culturelle renouvelée a été lancée le 24 novembre lors de Carleton-sur-Mer en toutes lettres.

La politique précédente avait été adoptée en 2013. C'est un comité d'orientation qui en a piloté la révision, accompagné du consultant, Benoît Trépanier. Les acteurs du milieu et la communauté ont donc participé à redéfinir le rôle de la culture à Carleton-sur-Mer et à identifier les enjeux actuels. La politique culturelle représente la vision municipale, pour la prochaine décennie, en matière de développement et de soutien culturels.

Pour le maire, Mathieu Lapointe, la mobilisation des acteurs du milieu, des établissements scolaires et de la communauté autour de la culture enrichit notre milieu de vie. « À titre de pôle culturel, dit-il, Carleton-sur-Mer attire de nombreux visiteurs, mais c'est d'abord notre attachement à notre milieu de vie que cette politique reflète. C'est un milieu unique, avec ses vastes panoramas et ses grands espaces naturels, qui inspirent de nombreux créateurs sur le territoire et bien au-delà de ses frontières. »



Vision

- d'être inclusive et ouverte sur le monde;
- de favoriser le renouvellement constant de l'offre tout en reconnaissant, en valorisant et en appuyant l'apport de ses organismes;
- d'encourager l'engagement de la population et toutes les collaborations ou tous les partenariats qui favorisent son déploiement;
- de favoriser le rayonnement de la culture de Carleton-sur-Mer au-delà de ses frontières et la participation de gens de partout.

En 1999, la Ville s'était dotée d'une première politique culturelle. Vingt-cinq ans plus tard, cette politique renouvelée

constitue plus que jamais un pilier du dynamisme culturel local. Elle concrétise la volonté des élus de faire de la culture un des moteurs de développement économique locaux, un fleuron de notre identité collective. Consultez la nouvelle politique sur <https://carletonsurmer.com/vivre-ici/vie-culturelle/>.

Par ailleurs, la Ville est en voie de renouveler son entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les démarches devraient aboutir à l'adoption d'un plan d'action en matière de développement culturel au cours de l'hiver 2025.

Grande Semaine des tout-petits

Le 18 novembre dernier, la Ville s'est associée avec les intervenantes du milieu pour souligner la Grande Semaine des tout-petits.

La période de 0 à 5 ans est déterminante dans le développement de l'humain, qui se construit sur cette base. Vos petits gestes bienveillants peuvent favoriser l'épanouissement des tout-petits :

- Les accompagner à l'heure du conte le 1^{er} mardi du mois à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé.
- Participer à une des activités de la Maison de la Famille Avignon, que ce soit à son local à côté de Desjardins ou au Centre sportif Carleton-sur-Mer.
- Aller jouer avec eux sur le parcours Bouge qui est dessiné sur la promenade des Acadiens, réalisé en collaboration avec La Fée Couleur et Bouge pour que ça Bouge.

Carleton-sur-Mer est heureuse d'encourager les initiatives locales qui soutiennent l'égalité des chances dans tous les milieux, pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement!



Sur la photo, Antoine Audet, directeur général et greffier-trésorier; Sarah Babin, directrice adjointe au Centre de la petite enfance (CPE) Aux Joyeux Marmots; Isabelle Laperrière, agente de conformité

des milieux de garde familiaux avec le CPE; Laurie Gallagher, coordonnatrice municipale loisir, sport et plein air; Marcelle-Hélène Boudreau, coordonnatrice Supportons-Lait; Manon Guité, directrice Complice Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles et le maire, Mathieu Lapointe.

Préparer sa cour en vue du déneigement

Les résidents peuvent se préparer afin de faciliter le déneigement et la circulation sur la voie publique et d'éviter les bris sur leur propriété :

- garder la neige sur son terrain. On ne la met ni sur la voie publique, ni sur le trottoir, ni chez le voisin, ni de l'autre côté du chemin, ni sur les bornes incendie!
- libérer la voie publique de tout objet encombrant;
- stationner son véhicule dans la cour ou un stationnement et non dans la voie publique;
- éviter de faire des aménagements paysagers dans l'emprise du chemin;
- protéger les arbres et arbustes à proximité de l'emprise;
- positionner les bacs à ordures et à récupération dans l'entrée de sa cour (et non dans la rue ni sur le trottoir).

Horaires des Fêtes

- L'hôtel de ville sera fermé du 24 décembre au 2 janvier.
- L'aréna Léopold-Leclerc sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.
- Le Quai des arts sera fermé du 23 décembre au 6 janvier, la billetterie en ligne demeure en service.
- La bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé sera fermée du 20 décembre au 5 janvier.



4 Fleurons du Québec conservés

La Ville de Carleton-sur-Mer a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années. La Corporation des Fleurons a reconnu l'investissement de la Ville pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie des résidents. Le classificateur a visité 60 % du territoire l'été dernier afin d'évaluer les lieux à la vue du public, incluant les sites publics, institutionnels, commerciaux et privés. C'est donc une reconnaissance que nous partageons avec tous les participants qui ont à cœur de verdir, d'embellir et d'améliorer l'environnement.

Vincent Landry, directeur du développement et du tourisme

Prudence sur la glace!

Le service de Sécurité incendie Avignon-Est recommande de respecter les consignes suivantes avant de s'aventurer sur la glace.

Épaisseur minimale de la glace

- Patinage et activités piétonnes : 10 cm (4 pouces);
- Motoneiges et quads : 12 cm (5 pouces);
- Voitures et petits camions : 20-30 cm (8-12 pouces; plus épais pour les plus lourds véhicules);
- Camions lourds : 30-38 cm (12-15 pouces).



Vérification de la glace

Toujours vérifier l'épaisseur de la glace à plusieurs endroits avant de s'y aventurer. Éviter les zones où la glace est mince ou fissurée.

Différences sur un plan d'eau douce et un plan d'eau salée

Eau douce : la glace se forme à 0 °C et est généralement plus solide et plus épaisse.

Eau salée : la glace se forme à environ -2 °C, en raison de la salinité, et elle peut être plus fragile et moins épaisse.

Équipement de sécurité

- Porter un gilet de sauvetage ou un vêtement flottant.
- Prévoir des pics à glace et une corde de sécurité à portée de main.
- Conditions météorologiques : Tenir compte des prévisions météorologiques et des variations de température qui peuvent affecter l'épaisseur et la solidité de la glace.

Vous pouvez jouer un rôle pour prévenir les accidents et veillez à la sécurité de vos proches tout en profitant des activités.

VIE ÉCONOMIQUE

Prix à des entreprises d'ici

Le 15^e Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs célébrait la vitalité de différentes entreprises régionales au Centre des congrès de la Gaspésie, le 23 novembre dernier. À la séance publique du

9 décembre, le conseil municipal a déposé une motion de félicitations pour les récipiendaires. En effet, des entreprises et des gens de Carleton-sur-Mer se sont démarqués :

- Pub St-Joseph de Carleton : Restauration, hébergement et divertissement;
- Les Habitations Mont-Carleton : Expansion, croissance et productivité;
- Nixtem Technologies : jeune entreprise;
- Marie-Ève Verreault, communication et marketing : Travailleuse autonome et microentreprise;
- Nancy Gough : Prix Jacques St-Onge, personnalité de l'année.

AVIS PUBLICS

Avis détaillé sur le babillard de l'hôtel de ville et sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>. Information : 418 364-7073 p. 225 urbanisme@carletonsurmer.com.

Adoption des prévisions budgétaires de 2025

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2025 et le programme des dépenses en immobilisations 2025, 2026 et 2027, en séance extraordinaire le lundi 16 décembre à 20 h, à l'hôtel de ville. Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Aliénation d'un bien

La Ville a cédé, en sa qualité d'emphytéote, ses droits sur le lot 6 635 181, au Cégep de la Gaspésie et des Îles, lot destiné à l'implantation d'un bâtiment voué au logement d'une clientèle étudiante.

Calendrier des séances ordinaires en 2025

20 janv.	14 juil.	Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le lundi à 19 h à l'hôtel de ville. On peut y assister en personne ou en webinaire.
10 févr.	11 août	
10 mars	8 sept.	L'enregistrement de ces séances publiques est par la suite publié sur la chaîne YouTube de la Ville.
14 avril	1 ^{er} oct.	
12 mai	10 nov.	
9 juin	8 déc.	

Entrée en vigueur

Règlement 2024-492 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que les célébrations religieuses culminant avec la Fête de Noël le 25 décembre s'étaient, à une certaine époque, sur plusieurs semaines? Dès la fin novembre s'amorçait l'aveug, une période de quatre semaines où l'Église catholique invitait les fidèles à se préparer à la naissance du Christ. L'aveug était souligné par des cérémonies lors des quatre dimanches menant jusqu'à Noël.

À l'automne 1939, à l'église Saint-Joseph, le curé Plourde a fait précéder l'aveug par les Quarante-Heures, dès le 21 novembre. Cette dévotion continue, apparue au sein de l'Église catholique dès 1592 à l'initiative du pape Clément VIII, était un exercice de prière sans interruption, jour et nuit, alors que les fidèles vouaient une adoration au Saint-Sacrement au cœur de l'église.

Selon *Le Soleil* du mardi 5 décembre 1939, la messe d'ouverture des Quarante-Heures a été célébrée par l'abbé Louis-Philippe Rioux, curé de Saint-Omer; assisté des abbés François Caissy, curé de Saint-Jean-de-Brébeuf et Bernardin Day, vicaire de Carleton. Les heures d'adoration ont été prêchées par le père Placide, capucin de Ristigouche. Au terme des Quarante-Heures, l'abbé Albert St-Laurent, curé de Saint-Louis, célébra la messe finale avec l'abbé Caissy, l'abbé Day et l'abbé Joseph-Clément-Grégoire Plourde, curé de Carleton.

Au cours des deux messes, quelque 2000 communions auraient été distribuées auprès des fidèles ayant participé à cette cérémonie. Ce chiffre traduit l'importance de ces Quarante-Heures auprès des catholiques de Carleton et des paroisses environnantes.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Une cérémonie des Quarante-Heures a été célébrée à l'église Saint-Joseph de Carleton en 1939, alors qu'elle contenait encore le maître-autel Baillargé, la chaire à prêcher et des étages sur les bas-côtés. Photo : Écomusée Tracadieche P1S76P17.

VIE COMMUNAUTAIRE

Fonds de visibilité Innergex

Fonds destiné à contribuer au développement social et communautaire de Carleton-sur-Mer. En février et en août, le comité d'analyse étudie les projets soumis. Les organismes peuvent demander du financement jusqu'au vendredi 14 février à 16 h.

Modalités et formulaire publiés sur le Web et disponibles à l'hôtel de ville.

Dessine-moi Avignon!

La MRC Avignon lance une consultation publique afin de réviser son schéma d'aménagement et de développement (SAD). Celui-ci avait été adopté en 1987 et modifié à différentes reprises au fil des ans. La MRC entreprend maintenant la révision de ce document qui planifie la réalisation d'une vision collective à long terme d'une communauté de près de 13 000 personnes sur un territoire de 3 500 km². On peut communiquer ses réponses sur la plateforme en ligne, par courriel ou par la poste.

Carte mentale

La MRC invite les résidents à dessiner ce que la MRC Avignon représente pour eux sur une carte, en indiquant, par exemple, leurs lieux préférés et leurs commerces chouchous. On peut dessiner soi-même les limites territoriales, ou prendre la carte fournie sur le site atonavis.ca dans l'onglet Pièces jointes.

L'exercice est inspiré du travail de l'urbaniste et architecte Kevin Lynch et de son livre *L'image de la cité* (1960). Chaque personne s'imagine le territoire Avignon différemment, bien que l'on partage tous le même espace. Les éléments marquants pour chacun, chacune varient en fonction de son vécu, de sa génération, de ses origines, de ses occupations, de ses intérêts et de ses valeurs.

Vision territoriale

La MRC propose aussi un énoncé de vision territoriale et souhaite connaître l'impression des résidents et résidentes à ce sujet, de même que sur les enjeux territoriaux et sur une phrase d'ouverture.



• Énoncé de vision proposé

« Le territoire sur lequel se déploie la MRC Avignon voit cohabiter une population riche de la mixité de ses origines, historiquement Mi'gmaq, acadienne ou écossaise et plus récemment française, algérienne ou ivoirien. Deux communautés mi'gmaq, onze municipalités locales et deux territoires non organisés se partagent les 3500 km². Cette collectivité vaillante, créative et accueillante habite et façonne l'immense territoire bordé par la rivière Ristigouche, des plateaux de la Matapédia jusqu'à la baie des Chaleurs, partie ouest de l'ancestral Gespé'gawa'gi. »

• Énoncé d'enjeux proposé

« Malgré le caractère attrayant d'Avignon par la vastitude et la beauté de ses espaces, sa situation éloignée des grands centres urbains requiert d'ériger des liens forts entre les communautés de son territoire, et celles à proximité. Un réseau solidaire et résilient, tissé serré, cultive ce partage et cette entraide essentiels au maintien de nos services. Adaptation aux changements climatiques, mobilité durable, maintien des services de proximité, offre de logement bonifiée et adaptée aux besoins locaux, préservation des espaces naturels sensibles, mise en valeur d'éléments paysagers et patrimoniaux fédérateurs, accroissement de l'autonomie alimentaire, attraction et rétention de la main-d'œuvre; Avignon sait mobiliser sa population et celles des territoires voisins pour s'inscrire comme collectivité viable et durable. »

• Phrase d'ouverture proposée

« Avignon, fière et soucieuse de la qualité de ses environnements naturel et bâti, s'engage au bien-être des personnes de tous âges qui ont choisi de s'y établir ou de ne jamais en partir. Les différentes activités pratiquées sur le territoire, fortement teintées de saisonnalité, sont portées par l'engagement communautaire et le dynamisme entrepreneurial marquant de notre milieu. Avignon, immense territoire de proximité. »

Information et commentaires :

atonavis@mrcavignon.com

473 boulevard Perron, suite 200, Maria (QC), G0C 1Y0

<https://atonavis.ca/>

Guignolée

Secteur Saint-Omer

Information : Langis Arseneau,
418 364-7617, larseneau@hotmail.ca.

Secteur Carleton

Les Chevaliers de Colomb et les Lions poursuivent la campagne de levée de fonds auprès de la population et des entreprises

pour aider certains concitoyens et concitoyennes. Voici les façons de faire un don :

- Au comptoir de la caisse Desjardins dans le compte *La Guignolée Carleton*
- Par virement interac au courriel languignoleccarleton@yahoo.com, avec une question de sécurité dont la réponse sera : **merci**.
- Par chèque au nom de *La Guignolée Carleton* déposé à l'accueil de l'hôtel de ville.

Reçus disponibles à partir de 25 \$. Pour un reçu pour un don par Interac, faire suivre votre don par un courriel avec vos coordonnées.

Célébrations des Fêtes

24 décembre : Veillées de Noël

- 16 h à St-Jules, au Musée de la rivière Cascapédia
- 19 h à St-Omer, avec la chorale de St-Omer
- 21 h à Carleton, avec la chorale de Manon Ouellet
- 23 h à New Richmond, avec les chorales de Maria et New Richmond sous la direction de Nathalie Morin

25 décembre : Messe de Noël

- 9 h à Carleton
- 9 h à New Richmond
- 9 h 30 Nouvelle
- 11 h à St-Omer
- 11 h à Maria, avec la chorale de Nathalie Morin

31 décembre

- 19 h à Maria

1^{er} janvier : Messe du jour de l'An

- 9 h à Carleton
- 11 h à St-Omer
- 11 h à New Richmond

Joyeux Noël

ENCOURAGEONS LES ORGANISATIONS LOCALES!

CERTIFICATS CADEAUX PRODUITS LOCAUX ABONNEMENTS ACTIVITÉS SPORTIVES, SPECTACLES...

DE PETITS GESTES D'UNE GRANDE PORTÉE DANS TOUTES LA COMMUNAUTÉ!

Billetterie du Quai des arts :
418 364-6822, p. 1 (guichet fermé du
23 décembre au 6 janvier)
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

Campagne de financement de la Maison Maguire

La campagne de financement de Noël de la Maison Maguire et de son arbre de Noël se déroule jusqu'au 24 décembre. On peut contribuer au financement du projet sur le site Web de la Maison Maguire, <https://www.lamaisonmaguire.com/financement/#don>, et dans les commerces suivants :

- Quincaillerie BMR à Saint-Omer;
- Magasin André Landry;
- Bijouterie au Filon d'or;
- Coiffure Isabelle Landry;
- Boutique Sylvie;
- Dépanneur Irving Service Tony et Donald;
- Boutique La Dé-coupe;
- Librairie Liber.

L'organisme souhaite poursuivre sa mission auprès des personnes handicapées et de leur famille, développer de nouveaux services et agrandir les locaux.

Information : Josée Arsenault,
418 364-3131 campagne@lamaisonmaguire.com.

Activités des clubs des 50 ans et plus

À l'OTJ

- 21 décembre dès 16 h 30 : Souper des Fêtes et musique avec Serge Thibault. 25 \$ membre; 30 \$ non-membre; 10 \$ danse seulement à 20 h. Réservation avant le 14 décembre : Pierrette 418 364-6499.

À la salle Charles-Dugas

- 21 décembre à 13 h : Tournoi de cribbage. Inscription 10 \$ auprès de Dora Landry 418 364-7667.
- 31 décembre à 20 h : Veillée du jour de l'an animée par Raymond Savoie. Billet 10 \$.
- 12 janvier : Brunch à 10 h avec le traiteur, Alain Bois, et information à 12 h. Billets disponibles dès le 16 décembre au coût de 25 \$ membre et 30 \$ non-membre. Information : Cloride Lebrasseur 418 364-3943 ou Louissette Nadeau 418 364-7256.
- 18 janvier à 13 h : Tournoi de cribbage. Inscription 10 \$ auprès de Dora Landry 418 364-7667.

SPORT ET LOISIR

Programmation loisir

La programmation des activités de loisir pour l'hiver prochain sera distribuée vers le 20 décembre.

Distribution

Pour pallier l'absence de service postal, si la grève perdure, cette programmation sera disponible aux endroits suivants :

- Hôtel de ville;
- Quai des arts;
- Dépanneur Central;
- Dépanneur Tony et Donald;
- OTJ.

Comme d'habitude, les personnes abonnées à l'infolettre recevront par courriel l'information en fichier PDF incluant les différents liens Web associés.

Aréna Léopold-Leclerc

Le samedi 14 décembre en soirée, les employés de l'aréna prendront congé pour célébrer Noël avec l'équipe municipale. Il

n'y aura donc pas de patinage et ni de hockey libres entre 18 h et 19 h 50 ce soir-là.

Ouverture des Arpents verts



Centre de plein air
ARPENTS VERTS

Ne manque plus que la neige et le froid pour profiter du centre de plein air Arpents verts. Abonnez-vous à la page Facebook *Sentiers hivernaux Carleton-sur-Mer* pour tout savoir sur l'état des pistes.

Cet hiver :

- 32 km de sentiers de randonnée;
- Prêts d'équipement : ski de fond, *fatbike*, raquettes, tubes de glissade, trottinette des neiges, traîneau de ski de fond pour jeunes enfants;
- Prêt de sacs de randonnée pour bébé et luge de ski de fond pour les personnes à mobilité réduite;
- Glissade en tube;
- Jeux de société.

Dès que les conditions météorologiques sont favorables aux sports d'hiver, le chalet est ouvert tous les jours de 9 h à 16 h. Service d'accueil sur place du jeudi au dimanche entre 9 h et 16 h (581 886-0746).

Tarifs

Le laissez-passer saisonnier donne accès aux réseaux de sentiers des Arpents verts et du golf, tant pour le ski de fond que la raquette et le *fatbike* durant l'hiver :

- Étudiant et aîné (65 ans et plus) : 32 \$
- Individu : 47 \$;
tarif groupé avec le centre plein air Maria : 78 \$
- Famille : (parents et enfants à charge de 0 à 17 ans) : 97 \$
tarif groupé avec le centre plein air Maria : 142 \$
- 5 ans et moins : gratuit
- Tarifs journaliers : individu 8 \$; famille 13 \$.

Modalités

- Acheter son laissez-passer en ligne sur Sport plus ou à l'hôtel de ville;
- Récupérer son laissez-passer plastifié, à l'accueil de l'hôtel de ville;
- À partir de l'ouverture du chalet, on peut aussi récupérer son laissez-passer plastifié aux Arpents verts du jeudi au dimanche entre 9 h et 16 h.
- Présenter une pièce d'identité et une preuve d'achat au moment de récupérer son laissez-passer.

Laissez-passer conjoints

Maria et Carleton-sur-Mer offrent des laissez-passer conjoints donnant accès aux deux centres de plein air et aux sentiers hivernaux du golf. Les adeptes peuvent se procurer les deux laissez-passer saisonniers avec un rabais de 20 % sur le tarif groupé. L'option est disponible sur les plateformes de vente en ligne, Sport-plus, de chacune des municipalités et aux deux centres de plein air lorsqu'ils seront ouverts.

Tarifs groupés

Laissez-passer saisonnier	Arpents verts (\$)	Centre plein air Maria (\$)	Tarif groupé (\$)
Individuel	47	50	78
Familial	97	80	142

CARLETON-SUR-MER

En toutes lettres

Du 21 au 24 novembre 2024 au Quai des arts



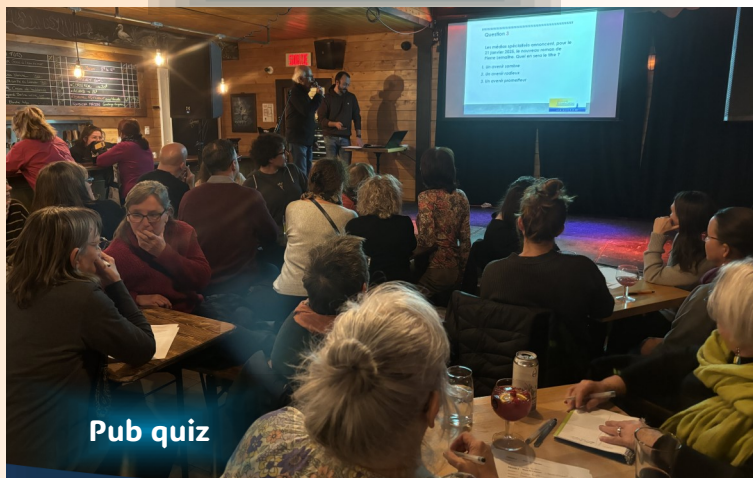
Comité littéraire : Manon Renault, Monique Frappier, Robert Lalonde-invité d'honneur, Hélène Boudreau, Valérie Allard, Myreille Allard, Julie Poulin, responsable de la bibliothèque, Marie-Christine Bernard, Michelle Landry, Rita Babin et Paul Lemieux (ces deux derniers absents sur la photo).



Lecture avec le Clan Destin de *On est de son enfance*, texte de Robert Lalonde.



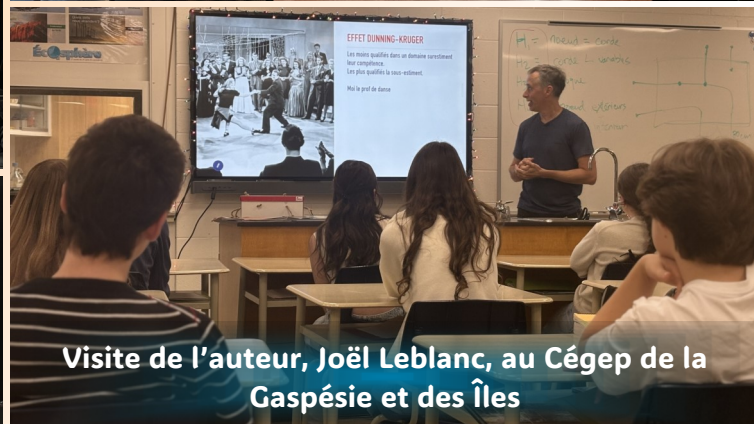
Coups de cœur des clubs de lectures



Pub quiz



Rencontre des élèves avec Robert Lalonde, invité d'honneur de Carleton-sur-Mer en toutes lettres



Visite de l'auteur, Joël Leblanc, au Cégep de la Gaspésie et des Îles



Entretien avec François Miville-Deschesnes, bédéiste



Rencontre des élèves avec l'auteur, Marie-Christine Bernard